

## DÉCLARATION DE CATANE

« Espace Euro-méditerranéen de l'Enseignement, Haute Formation et Recherche »

Souhaitant donner suite aux orientations formulées dans la Déclaration de Barcelone de 1995 qui vise à transformer la région Euro-méditerranéenne en un espace commun de paix, de stabilité et de prospérité à travers le renforcement du dialogue politique, de la compréhension entre cultures et la promotion d'un partenariat social, culturel et humain dans le but de *développer les ressources humaines et favoriser les échanges entre sociétés civiles* ;

En vue de promouvoir le rôle crucial du secteur éducatif pour la stabilité de la région et pour son concret développement économique, politique et social, comme établi par le Plan d'Action quinquennal qui prévoit des initiatives visant à réaliser cet objectif ;

Constatant que les Conférences qui se sont tenues à Catane aux mois de novembre 2003 et janvier 2005 ont lancé la proposition de donner naissance à un "Espace Euro-méditerranéen de l'Enseignement Supérieur " en jetant les bases d'une stratégie politique visant à coordonner les politiques d'éducation et de formation des Pays du bassin méditerranéen, dans le but d'offrir dans toute la zone plus de possibilités d'accès au savoir, spécialement au niveau de l'enseignement supérieur, et de plus vastes possibilités d'étudier et de travailler dans un contexte multiculturel ;

En tenant compte des relations bilatérales soutenues de coopération entre Gouvernements, institutions universitaires et centres de recherche de la région Euro-méditerranéenne et dans le but d'en favoriser ultérieurement le développement ;

Considérant la nécessité de structurer la collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur et les Centres d'Excellence pour soutenir le développement d'un espace de recherche Euro-méditerranéen ;

Tenant compte des possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui permettent de renforcer le système d'enseignement à distance et de formation permanente dans la Zone Méditerranéenne ;

Souhaitant renforcer le lien avec le monde économique à travers la coopération dans les secteurs scientifique et technologique, aussi bien dans l'intention de faciliter la mobilité et l'insertion professionnelle des étudiants et des chercheurs que d'encourager le développement économique de la région ;

Constatant le rôle essentiel que le capital humain devra jouer et l'importance de promouvoir l'éducation et la formation professionnelle (VET), également comme instrument pour les politiques d'insertion professionnelle et pour une gestion efficace des flux migratoires ;

Convaincus de la nécessité d'un soutien et d'une attention continus au développement de l'espace Euro-méditerranéen, afin de l'adapter aux évolutions sociales et économiques ;

Les Ministres de l'Instruction Supérieure de la République d'Algérie, de la République Arabe d'Egypte, du Royaume d'Espagne, de la République Française, du Royaume Hashemite de Jordanie, de la République de Grèce, de la République Italienne, de la République de Malte, du Royaume du Maroc, de la République du Portugal, , de la République de Slovénie, de la République Tunisienne, de la République de Turquie.

#### CONVIENNENT DE:

- Réaffirmer le rôle de l'éducation comme élément essentiel de développement, de cohésion sociale et de prospérité pour établir des partenariats dans les domaines d'intérêt commun conformément aux principes contenus dans la Déclaration de Barcelone de « développer les ressources humaines et promouvoir une meilleure compréhension entre les cultures » ;

- Activer une coopération structurée dans le but de promouvoir la comparabilité et la lisibilité entre les systèmes d'enseignement supérieur de la Région Euro-méditerranéenne, tout en préservant les spécificités de chaque pays ;
- Etablir des parcours éducatifs et formatifs communs, fondés sur un système de crédits transférables, et sur des qualifications facilement lisibles et utilisables également sur le marché du travail, en partageant des critères et des méthodes d'évaluation et de garantie de qualité, de façon à faciliter la mobilité des étudiants, des chercheurs et des professeurs ; ces parcours seront également mis en œuvre à travers l'emploi des nouvelles technologies et de méthodes de e-learning ;
- Promouvoir une coopération active en matière de programmes doctoraux en vue de favoriser la coopération scientifique et technique, de façon à promouvoir la compétitivité de la région ;
- Constituer des Réseaux d'Universités et de Centres renommés et reconnus pour la Haute Formation et la recherche, reliés entre eux ;
- Renforcer le système d'enseignement à distance en étendant les résultats déjà obtenus par le Projet Med Net'U, pour favoriser un plus vaste accès à l'éducation et à la formation, dans une perspective d'éducation et de formation tout au long de la vie ;
- Lancer des initiatives dans les secteurs de l'éducation et de la formation professionnelle (VET), qui visent à développer des formations professionnelles et des diplômes professionnels dans l'enseignement supérieur ;

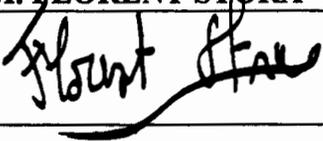
Les Ministres notent avec satisfaction la volonté de la Commission Européenne d'améliorer et de renforcer les instruments communautaires de coopération dans ce secteur.

Les Ministres s'engagent à soutenir, dans leurs domaines de compétences respectifs, le développement et la mise en œuvre du Processus visant à réaliser un Espace Euro-méditerranéen de l'Enseignement Supérieur.

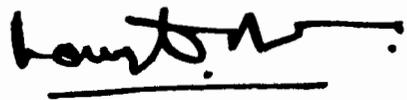
Les Ministres conviennent de se rencontrer périodiquement pour vérifier les progrès accomplis et promouvoir la collaboration ultérieure, par le biais d'un Groupe de suivi, dans lequel chacun des Pays participants soit représenté, et qui référera à la prochaine réunion ministérielle qui se tiendra en 2008.

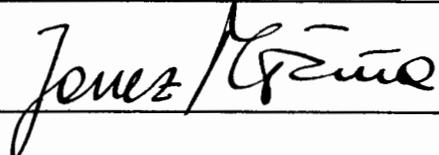
Catane, le 29 janvier 2006

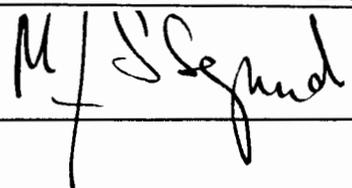
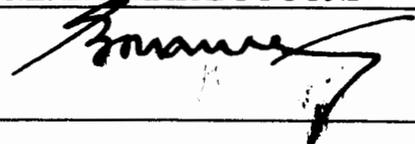
LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'ALGÉRIE	LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE
<b>S.E. RACHID HARAUBIA</b>	<b>S.E. HANY HELAL</b>
	

Pour LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DE LA RÉPUBLIQUE DE FRANCE	LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DU ROYAUME HASHEMITE DE JORDANIE
<b>M. FLORENT STORA</b>	<b>S.E. KALID TOUKAN</b>
	

Pour LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET CULTES DE LA RÉPUBLIQUE DE GRÈCE <i>Le Vice Ministre</i>	LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA RECHERCHE DE LA RÉPUBLIQUE D'ITALIE
S.E. SPYROS TALIADOUROS	S.E. LETIZIA MORATTI
	

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DU TRAVAIL DE LA RÉPUBLIQUE DE MALTE	Pour LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE DU ROYAUME DU MAROC <i>L'Ambassadeur</i>
S.E. LUIS GALEA	S.E. TAJEDDINE BADDOU
	

Pour LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE RÉPUBLIQUE DU PORTUGAL <i>Le Directeur Général</i>	Pour LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE <i>Le Secrétaire d'Etat</i>
M. ANTONIO MORAO DIAS	S.E. JANEZ MOZINA
	

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA SCIENCE DU ROYAUME D'ESPAGNE	LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE TUNISIE
S.E. MARIA JESUS SAN SEGUNDO	S.E. LAZHAR BOUOUNI
	

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION DE LA RÉPUBLIQUE DE TURQUIE	
S.E. HUSEYIN CELIK	
	